



## Sommaire

1. Edito
2. Lycées
3. Socle, brevet et nouveaux bulletins; intra
4. CFP ; Affelnet lycée

S3 de Paris – 3 rue Guy de Gouyon du Verger 94112 ARCUEIL cedex  
Tél 01 41024080 52 Fax 01 41 24 80 59 E. Mail s3par@snes.edu Site <http://www.paris.snes.edu>

## Faire entendre notre vision de l'école

L'école n'est pas absente de la campagne présidentielle mais les mesures prônées sont souvent loin de l'urgence qu'il y a à réfléchir à notre système scolaire, qui perd trop d'élèves en cours de chemin, qui est très inégalitaire.

Non, l'uniforme n'est pas une solution, réduire les inégalités visuelles ne règlera pas le problème en profondeur ! Et continuer à donner des moyens aux établissements privés, alors qu'ils entravent déjà fortement la mixité sociale, surtout à Paris, est inacceptable alors que les établissements publics qui scolarisent les élèves sans discrimination, luttent pour préserver leur hétérogénéité.

La mixité sociale et scolaire est très peu présente dans les programmes et discours des différents candidats. Le nouveau paramétrage du logiciel Affelnet ne fera pas de miracle sur cette question pourtant centrale si l'on veut que l'école réponde aux enjeux de formation et de démocratisation qui doivent être les siens. Les secteurs multi-collèges sont une réponse bien limitée, surtout à Paris.

L'autonomie est portée aux nues comme une solution, il est vrai indolore budgétairement, à toutes les difficultés. Mais que sous-entend ce terme ? Nous sommes évidemment pour la liberté pédagogique des équipes, mais dans des cadres fixés nationalement. Les marges laissées via les réformes du lycée puis du collège creusent les inégalités entre établissements. Le renforcement de l'autonomie des chefs d'établissement est une impasse. La Suède, pays le plus ultra-libéral dans ce domaine, en a fait l'expérience pendant 20 ans : les enseignants sont devenus des employés communaux, les établissements sont gérés par des chefs d'établissement qui ont une totale liberté de gestion sous tutelle de la municipalité et une large autonomie pédagogique, l'Etat laisse aux familles le choix des écoles en donnant un chèque éducation. Aujourd'hui, la Suède fait le constat de l'échec de la décentralisation totale de son éducation, et même l'OCDE, préconise un retour à une gestion nationale de l'école suédoise et met en avant le modèle français en terme de formation initiale des enseignants. (Improving Schools in Sweden: an OECD Perspective, 2015)

C'est pourquoi le SNES FSU s'est adressé aux candidats pour leur exposer nos idées pour l'éducation. Cette réflexion se poursuivra lors d'un grand colloque sur le lycée le 30 mars à Aubervilliers.

Nathalie Dehez, Laëtitia Faivre, Elsa Le Goupil, Kitty Valcke  
Co-secrétaires académiques du SNES FSU Paris

### Stage syndical Laïcité

Arcueil  
mardi 9 mai 9.30 -  
16.30  
CF ParisnesInfos  
n° 364

### Consultez vos avis à la hors- classe

**jusqu'au 31 mars**  
**(délai repoussé suite à un bug)**  
via lprof

### Les retraités manifestent

jeudi 30 mars  
14h15  
Gare du Nord  
CF ParisnesInfos  
n° 365

## MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2017

### Saisie des vœux du vendredi 17 mars 2017 à 12h au lundi 3 avril 2017 à 12h

Les prises de rendez-vous se font en priorité pour les syndiqué(e)s en appelant la permanence au 01 41 24 80 52 ou par mail à : [rdvmutation@paris.snes.edu](mailto:rdvmutation@paris.snes.edu) en indiquant vos disponibilités.

Les postes vacants sont désormais disponibles sur notre site (mises à jour régulières)

Date limite envoi des dossiers (médicaux, SPEA) : lundi 3 avril

N'oubliez pas de nous renvoyer votre fiche individuelle ainsi que la liste de vos vœux pour vérification.

## Infos Lycées parisiens

Tandis que le H/E continue à diminuer légèrement à la rentrée prochaine, que les lycées ont connu des mouvements lycéens qui traduisent en partie une certaine colère de nos élèves, un dialogue difficile avec notre autorité de tutelle comme avec notre administration ne nous facilite pas la tâche.

Un dialogue compliqué avec la région

*Compte-rendu du CIEN du 6 mars :*

Le dernier CIEN portait sur le nouveau PPI de la région (plan pluriannuel d'investissement, c'est-à-dire la programmation d'ensemble des constructions ou rénovations lourdes de lycées). Les organisations syndicales ont été unanimes pour constater et regretter le manque d'égards et de concertation de la région à leur encontre : la salle qui nous recevait était sous-dimensionnée, les documents ont été envoyés tardivement, aucun GT n'a en amont préparé le PPI qui a même été présenté à la presse avant que le CIEN ne rende son avis ! Or la FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNASUB) souhaitait intervenir dans le détail sur de nombreux établissements, à créer ou à rénover (pour Paris, pas de création de lycées, mais des internats et des rénovations) : nous avons obtenu d'envoyer nos remarques et questions : le SNES FSU Paris transmettra les réponses aux sections des établissements concernés.

*Audience Région FSU du 15 mars :*

Le SNES PARIS s'est joint à la délégation FSU Ile-de-France (SNES, SNUEP, SNASUB, SNUPDEN) pour interroger la région sur le manque de représentativité des groupes de travail qu'elle a mis en place et sur le Plan pluriannuel d'Investissement. Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur le premier point mais avons pu faire remonter notre demande de barème pour l'affectation des personnels dépendant de la région, d'une réflexion sur la compensation des restrictions médicales pour ces agents, de tuilage pour les adjoints techniques en cas de mutation ; notre inquiétude concernant l'ouverture des établissements hors temps scolaire (quelle compensation pour les personnels d'accueil ? risques pour les matériels, notamment informatiques) ; notre demande d'installer le matériel informatique livré par la région (comme cela se fait dans d'autres académies, ici il est seulement livré, et parfois reste de longs mois sans pouvoir être utilisé). Nous avons par ailleurs questionné la région sur la fin du renouvellement automatique du matériel informatique : dorénavant des enveloppes seront attribuées aux EPLE qui les emploieront avec davantage d'autonomie sur le choix des matériels. Nous avons souligné la complexité de la jonction entre les deux systèmes car beaucoup d'ordinateurs seront à remplacer en même temps. La FSU Ile-de-France a également fait remonter le besoin d'uniformisation des alarmes pour le confinement sur l'ensemble du territoire francilien au moins.

### **Un dialogue compliqué avec le rectorat...**

Plusieurs lycées ont demandé et obtenu une audience suite à des dysfonctionnements liés à des effectifs trop importants et/ou des manques de moyens en vie scolaire, en DHG. La réponse qui leur a été faite est la même : pas besoin de moyens supplémentaires, il faut revoir notre façon de travailler ! Encore une fois, la dégradation de nos conditions de travail n'est pas prise au sérieux. On renvoie aux enseignants, aux CPE, la responsabilité de leurs difficultés amplifiées. Ce discours n'est pas admissible et contredit en partie la direction de l'académie qui reconnaît dans les instances les difficultés accrues dans certains établissements, en attribuant parfois des moyens supplémentaires (en poste infirmier, CPE). C'est d'autant plus choquant que les difficultés vont perdurer, surtout dans la filière STMG, notamment avec le quasi passage automatique des élèves de seconde en première. Le SNES FSU Paris continue de réclamer pour ces classes, qui sont plus nombreuses, dont les effectifs croissent, qui sont la plupart du temps choisies par défaut voire imposées à des élèves en grande difficulté : une limitation des effectifs par classe et des moyens supplémentaires pour pouvoir travailler davantage, et notamment dans les matières générales, en petits groupes. Il est urgent d'accompagner ces élèves alors même qu'on les pousse à demander des DUT tandis qu'on réserve des places en BTS pour les baccalauréats professionnels. Nous sommes évidemment pour un allongement de la scolarité à 18 ans, pour plus de qualifications en donnant les moyens aux équipes éducatives de réaliser ces objectifs.

**Le SNES FSU Paris participera au colloque organisé par le SNES national le jeudi 30 mars au lycée d'Aubervilliers sur l'avenir du lycée.**

## Socle, Brevet et nouveaux bulletins : faire au plus simple

Dans les collèges, des pressions s'exercent pour valider précipitamment les composantes du socle des cycles 3 et 4, pour remplir le livret numérique...qui n'est toujours pas disponible.

Afin de ne pas alourdir la charge de travail déjà conséquente des collègues, avec la mise œuvre précipitée de la réforme des collèges, des nouveaux bulletins et programmes ainsi que du nouveau DNB, vous trouverez ci-dessous les consignes du Snes-Fsu pour les cycles 3 et 4 et en pièce jointe, le tract. Le Snes-Fsu appelle les collègues à :

pour le socle et le Brevet

=> positionner les élèves et attribuer les points nécessaires pour le Brevet au conseil de classe de 6ème(cycle 3) et de 3ème(cycle 4) du 3e trimestre seulement, à partir des appréciations et évaluations (moyennes...) disciplinaires.

=> refuser toutes les grilles locales d'évaluation, chronophages et sans efficacité.

=> pour l'évaluation de l'oral au Brevet, conserver ce qui avait cours dans l'établissement l'an dernier si cela fonctionnait bien (Histoire des arts, présentation du stage de découverte professionnelle par exemple).

**Information de dernière minute: à la demande du Snes-Fsu, le Ministère donne la consigne de positionner les élèves et attribuer les points nécessaires pour le Brevet au conseil de classe de cycle 3 et cycle 4 qu'au troisième trimestre.**

pour le Livret Scolaire Unique (nouveau bulletin)

Comme prévu, le LSU, le livret scolaire unique (nouveau bulletin), n'est toujours pas opérationnel. Nous appelons les collègues comme au premier trimestre :

=> à ne pas renseigner les rubriques du LSU directement liées à la réforme, donnant un travail supplémentaire et inutile : celles concernant les parties de programme traitées, l'AP, les EPI et les parcours.

=> à ne rien se laisser imposer en terme de choix d'évaluations, notes, sans notes, compétences en s'appuyant sur la liberté pédagogique.

## MOUVEMENT INTRA :

### notre action pour un mouvement plus fluide et respectueux des règles

Le SNES FSU Paris est intervenu comme chaque année pour qu'un maximum de postes soient mis au mouvement: création de postes, déplacement de berrceaux stagiaires sur des BMP. Nous avons aussi fait entendre, en partie avec succès, que certaines demandes de création de postes spécifiques n'étaient pas fondées, mais visaient à contourner les règles du mouvement pour accueillir un(e) candidat(e) déjà choisi(e) par le chef d'établissement et/ou l'IPR. Ces pratiques ne sont pas acceptables. Si certains candidats à la présidentielle ont pour objectif de permettre le recrutement des enseignants par les chefs d'établissement, on n'en est pas encore là. Des règles existent et doivent être respectées. Nous sommes heureux que certains postes prévus en SPEA soient redevenus des chaires banales, accessibles à tou-te-s; que d'autres, prévus en 2B (au barème après avis IPR) sans raisons valables soient redevenus des 2A (au barème pour les collègues ayant la certification).

Il est triste que l'académie ait accepté l'implantation d'une DNL SES dans un établissement demandé, uniquement parce que le TZR qui occupe le poste a la certification et souhaite rester dans l'établissement: d'autres lycées, moins demandés, auraient davantage bénéficié de cette option attractive et source de mixité sociale et scolaire.

## CFP 2017 : toujours au moins 8 ans d'attente...

La FPMA concernant l'examen et l'attribution des congés de formation professionnelle pour la rentrée 2017 s'est réunie le 9 mars. Cette année 482 collègues ont déposé une demande et seulement 51 seront satisfaits, dont 18 prolongations. On note une légère baisse du nombre de demandeurs. Ces chiffres sont révélateurs de l'absence de politique de formation continue des enseignants, et ce en dépit de la loi sur le Droit Individuel à la Formation (DIF). Jusqu'en 2014, le rectorat de Paris avait décidé d'augmenter de 20% l'enveloppe budgétaire dans le souci de réduire ce déficit. Cette volonté a été depuis abandonnée. Malgré son insuffisance, elle permettait de satisfaire un plus grand nombre de collègues.

Le SNES-Paris a participé cet automne à un GT pour essayer de revoir les critères d'attribution de ces congés formations, afin d'augmenter le nombre de départs en CFP. Faute d'avoir trouvé un consensus avec l'académie, nous rappelons que les critères sont pour l'instant toujours les mêmes : le nombre de demandes consécutives, l'ancienneté dans le corps et enfin l'âge des candidats. Trois critères qui conduisent aujourd'hui cette procédure dans le mur, faute de moyens : cette année encore 27 collègues en 8<sup>ème</sup> demande ne seront pas satisfaits ! Nous avons néanmoins été entendus sur l'attribution de mois de congé de formation pour les professeurs en dernière année de thèse, qui était une demande de longue date du SNES-FSU. Ceux-ci se verront attribuer 2 mois. Nous ne pouvons que faire le constat que c'est bien peu.

Ces aspirations à un temps de formation sont d'autant plus légitimes qu'elles supposent un sacrifice financier substantiel durant l'année de formation. En effet, la rémunération n'est que de 85% du salaire du grade et de l'échelon détenu par l'enseignant, et ce, plafonné à l'indice 650 (correspondant au 4<sup>ème</sup> échelon de la hors-classe des certifiés ou au 7<sup>ème</sup> échelon de la classe normale des agrégés). Ce plafonnement, au regard du coût de la vie à Paris, rend ce sacrifice plus grand encore.

En réalité, les conditions d'obtention du CFP sont une illustration supplémentaire de la dégradation de notre métier et de son exercice. Nous déplorons qu'aucun réel effort ne soit consenti pour satisfaire les demandes d'agents pour qui c'est un droit. Il est d'autant plus aberrant que des agents dont la fonction principale est la formation, ne puissent eux-mêmes se former ! C'est la raison pour laquelle le Snes continue à revendiquer une réflexion d'ampleur sur cette question mais aussi et surtout un doublement du nombre de mois alloués à la formation et une durée de trois ans de congés rémunérés.

## AFFELNET LYCEES : encore du flou

Le SNES FSU Paris a interpellé le rectorat sur cette question dès le premier CTA de l'année. Nous avons relancé à plusieurs reprises et avons obtenu des informations lors du CTA du 17/01 : le nouveau logiciel serait paramétré de manière à limiter à un maximum de 50% les boursiers par établissement (pour éviter la concentration de boursiers comme à Turgot à la rentrée 2016), pas d'autres changements (notamment conservation des 4 districts). Nous sommes invités à une présentation du nouveau logiciel le lundi 27 mars : le rectorat a fait le choix d'une simple présentation d'Affelnet aux organisations syndicales, se privant ainsi de l'expertise du SNES FSU. Nous vous donnerons prochainement les informations que nous avons pu obtenir, en particulier sur la transformation des composantes du socle en points, sur le lissage des notes entre collèges et sur le bonus boursier (dont l'introduction a permis davantage de mixité dans les lycées parisiens). Nous porterons à nouveau nos mandats pour davantage de mixité sociale mais aussi scolaire dans les lycées de la capitale, qu'un simple logiciel ne peut malheureusement pas solutionner seul.